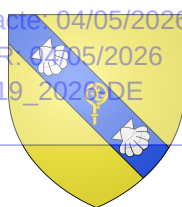


Date de transmission de l'acte : 04/05/2026

Date de réception de l'AR : 05/05/2026

062-216208694-DE_019_2026

AGEDI



République Française
Département du Pas-de-Calais
Arrondissement d'Arras
COMMUNE DE WAILLY

Séance du lundi 27 avril 2026

Délibération N° DE_019_2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
15	14	15
Date de la convocation :		
Pour	Contre	Abstention
15	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt-sept avril deux mille vingt-six, à 18 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil Municipal), sous la présidence de Monsieur Michaël AUDEGOND.

Présents : Monsieur Michaël AUDEGOND, Madame Colette NOURRY, Monsieur Gautier MOERMAN, Monsieur Henri MACE, Madame Martine CAPPON, Monsieur Luc PAUWELS, Monsieur Didier LETERME, Madame Marie-José GUILBERT, Madame Dominique DENEUVILLE, Madame Loetitia REZENTHEL, Monsieur Rémi CHOQUET, Monsieur Francis DESVIGNES, Madame Anne HUDELLE, Monsieur Francis DALONGEVILLE

Représentés : Madame Gaëtane DELATTRE représentée par Madame Dominique DENEUVILLE

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Monsieur Gautier MOERMAN est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Désignation du délégué CNAS (Comité National d'Action Social)

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la note précisant le règlement de fonctionnement du CNAS selon l'article 24 pour chaque Collectivité adhérente relatif à la désignation d'un délégué représentant le Collège des élus et d'un délégué représentant les agents.

Après en avoir délibéré et afin de satisfaire aux obligations légales fixées par le dit règlement,

Le conseil Municipal décide à l'unanimité de désigner :

- Madame Anne HUDELLE, Déléguée représentant les élus.
- Madame Delphine LEBORGNE, Déléguée représentant les agents.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Le Maire,

Monsieur Michaël AUDEGOND